



Service Éducation Enfance et Jeunesse

PORTAIL famille www.lambesc.fr

CHANGEMENT

Facturation restauration scolaire

**Simplifiez-vous la vie
Optez pour le prélèvement automatique !**

FACTURATION

⇒ Votre facture est disponible chaque début de mois :

STOP AU PAPIER !

Téléchargez-la directement sur le portail famille :

www.lambesc.fr / mes démarches / accéder aux portails / portail famille

SIMPLE, PRATIQUE & ÉCOLOGIQUE

RÈGLEMENT DES FACTURES

NOUVEAU

⇒ Le délai de paiement est **fixé au 15 de chaque mois.**

FACTURES IMPAYÉES ?

⇒ En cas de facture non réglée, une lettre de relance vous sera adressée, autorisant un délai supplémentaire de 15 jours, soit jusqu'au 30 du mois.

⇒ Si la facture reste impayée, **le recouvrement se fera par le Trésor Public.**

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, nous vous invitons à vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale de Lambesc.

Le service Éducation Enfance et Jeunesse reste bien entendu à votre écoute.

① Service Éducation Enfance et Jeunesse

2, avenue de la Résistance ☎ 04 42 17 00 58 ✉ affaires.scolaires@lambesc.fr